

VOTEZ !

**ENSEMBLE,
PARTAGEONS
LES VALEURS
DE LA RÉPUBLIQUE**

**UNE ÉQUIPE
À L'ÉCOUTE,
ENGAGÉE DEPUIS
DE LONGUES ANNÉES
AU SERVICE
DES FRANÇAIS
DE DJIBOUTI**



Vincent SADEQUE

Informaticien-Elu conseiller
consulaire (2014 à 2021)
Acteur de la société civile depuis 30 ans



Eva PARDINA

Professeur des écoles au Lycée
Français de Djibouti,
responsable associatif



Bruno DELL AQUILA

Médecin-Elu conseiller et délégué
consulaire à l'AFE (2002 à 2021)
Ancien président du comité de gestion du LFD



Hasna MOHAMED

Etude en sociologie, chargée du volet
social au Ministère - Ancienne présidente
du comité de gestion du LFD



Nazly ALI AHMED

Administration Economique et Sociale
Entrepreneure à son compte



Othmane BENDOUKHANE

Economiste, directeur
de la société Sotraco
Engagé dans les oeuvres sociales



NOS ENGAGEMENTS

- » ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- » SANTÉ
- » AIDE À L'ENFANCE
- » STATUT ENSEIGNANT
- » FISCALITÉ

- » FORMATION PROFESSIONNELLE
- » EMPLOI, ENTREPRISE
- » RAYONNEMENT/CULTURE
- » RETRAITE
- » PERMIS DE CONDUIRE



LISTE CONDUITE PAR VINCENT SADEQUE

LES FRANÇAIS DE DJIBOUTI AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS



CONSEILLER DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER - QUE FAIT-IL ET QUEL EST SON RÔLE ?

Le Conseiller des Français de l'Etranger est un élu local, votre représentant.

Son rôle est de défendre vos intérêts en siégeant aux différents Conseils Consulaires qui se réunissent périodiquement à l'ambassade de France pour traiter des questions relatives à l'enseignement, aux bourses scolaires, à la sécurité, à l'action sociale et à la formation professionnelle. Il siège également au Conseil d'établissement du Lycée Français de Djibouti. Enfin, il est votre intermédiaire auprès des pouvoirs publics et vous aide dans vos démarches administratives.

Le conseiller consulaire vous transmet les informations données par les autorités diplomatiques, les sénateurs et les députés des français de l'étranger.

Le conseiller consulaire est un grand électeur qui vote pour élire les sénateurs représentant les français qui porteront vos demandes d'intérêt national jusqu'au niveau de l'Etat.

NOS ENGAGEMENTS

Ces propositions ne sont pas proposées au hasard : elles émanent des difficultés qui nous ont été rapportées par nos compatriotes, observées lors de l'exercice de nos mandats.

Enseignement Supérieur

- Établir des liens privilégiés avec les institutions publiques et privées françaises et djiboutiennes pour faciliter les stages étudiants. Nous constatons en effet des difficultés pour trouver des stages en fin d'étude.

- Lutter contre les différences de traitement entre les boursiers de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et les boursiers du Ministère de l'Éducation Nationale français pour les inscriptions sur la plateforme Parcoursup.

- Améliorer l'information des jeunes étudiants français de l'étranger sur les aides qu'ils peuvent percevoir lors de leur installation en France.

Santé

- Continuer à améliorer la couverture santé pour les Français de l'étranger, qui sont nombreux à ne pas pouvoir cotiser à la Caisse des Français de l'Etranger du fait de tarifs trop élevés. Prôner une meilleure adaptation de la couverture santé à la réalité des Français de l'étranger d'aujourd'hui. Adapter le dispositif catégorie aidée de la Caisse des Français de l'Etranger (CFE).

- Demander à la Caisse des Français de l'Etranger d'aligner Djibouti sur les zones géographiques où la prise en charge des soins hospitaliers est à 80 % des frais réels.

Aide à l'enfance

- Prise en charge financière des enfants en difficultés au Lycée Français de Djibouti (LFD) sur le plan orthophonique et psychologique pour réussir sans contrainte.

Statut enseignant et Circulation d'entrée/sortie

- Faire progresser le statut des professeurs enseignant dans les lycées français à l'étranger : améliorer le statut des enseignants en contrat de droit local, et travailler sur l'attractivité de ces postes d'enseignement à Djibouti de façon à éviter la pénurie des enseignants.

- Appuyer les enseignants détachés (fonctionnaires français) à obtenir, auprès des autorités locales, l'insertion nominative de leur enfant sur les cartes de séjours délivrées ou l'apposition d'un visa de séjour sur le passeport des enfants, pour leur faciliter la circulation d'entrées/sorties du territoire.

Fiscalité

- Continuer à exiger l'équité fiscale pour les non-résidents vivant en dehors de l'Union européenne et qui sont toujours assujettis aux prélèvements sociaux (CSG-CRDS).

Formation professionnelle

- Relancer la formation professionnelle pour les français de l'étranger, qui est aujourd'hui à l'arrêt.

Emploi, entreprise

- Aider les jeunes et les demandeurs d'emplois à l'insertion par des projets d'entrepreneuriats, appuyés par le dispositif de Soutien au Tissu Associatif des Français à l'Etranger (STAFE) et en faisant jouer les différents acteurs économiques.

Rayonnement/culture

- Appuyer l'Institut Français de Djibouti en termes de ressources humaines pour remplir pleinement sa mission de rayonnement culturel.

Retraite

- Encourager la signature d'une convention relative aux retraités entre la France et Djibouti.

Permis de conduire

- Insister auprès des autorités françaises sur la nécessité de raccourcir les délais de délivrance de permis de conduire français pour les jeunes.

**ELECTION,
MODE
D'EMPLOI**

Vous pouvez voter :

- Par procuration, à condition d'avoir rempli le formulaire au consulat.

Un mandataire peut recevoir 3 procurations de personnes inscrites sur la liste électorale de Djibouti

- Par internet du 21/05/2021 au 26/05/2021 à midi heure de Paris.

- Directement à l'urne au consulat de Djibouti le 30 mai 2021 à partir de 8 h 00.

CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE